

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka nTjambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°335 DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2022

0. INTRODUCTION

civils et politiques ont été enregistrées comme suit : de la plupart de ces violations des droits humains. au moins 6 personnes tuées dont 2 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 2 victimes de VSBG, 4 torturées et 6 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée, 1 femme enlevée et 2 mineurs torturés.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des du SNR, des policiers et des administratifs sont allégations de violations et des violations des droits pointés du doigt comme étant des présumés auteurs

> Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à la liberté et à l'intégrité physique.

> Des questions liées aux faits sécuritaires, la justice et à la gouvernance ont été relevées dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-*TIQUES*

II. DE LA GOUVERNANCE

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLIT	COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED STATE OF THE SERVICE STATE OF THE PERSON NAMED STATE STATE OF THE SERVICE S
I.1.DU DROIT A LA VIE	ACCUPATION.
I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	3
I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE	3
I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE	3
I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	DOMESTIC STREET
1.2.2. DES PERSONNES TORTUREES	4
I.3. DU DROIT A LA LIBERTE	5
I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET OU PORTEES DISPARUES	5
I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	5
I.4.DE LA JUSTICE	5
II. DE LA GOUVERNANCE	6
III. AUTRES FAITS SECURITAIRES	6
IV. CONCLUSION	7

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : Centre de Santé

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la

Démocratie

CNL : Conseil National pour la Liberté

ECOFO : Ecole Fondamentale

OPJ : Officier de Police Judiciaire

SNR : Service National de Renseignement

VSBG : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET **POLITIQUES**

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et pro- Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

quartier Iteba, au port de pêche de Rumonge, com- mètres de la prison de Murembwe, colline et zone mune et province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps sans vie a été enterré immédiatement par la population de cette localité sur l'ordre de Jérémie Bizimana, administrateur communal de Rumonge.

vince Rumonge

En date du 13 septembre 2022, vers le matin, au En date 14 septembre 2022, vers le matin, à 500 Gatete, commune et province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce cadavre a été enterré immédiatement par la population de la localité sur l'ordre de Jérémie Bizimana, administrateur communal de Rumonge.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Un homme tué en commune Ruhororo, province tembre 2022, sur la colline Nonwe, commune Gite-

Dans la nuit du 12 septembre 2022, sur la colline tuée par son mari Sylvestre Bapfubusa, infirmier au Gitanga, commune Ruhororo, province Ngozi, An- CDS Nonwe. Selon des sources sur place, après cet dré Kanyoni a été tué par sa femme, Marie Ni- incident, le présumé auteur a pris le large. Selon les zigiyimana aidée par ses deux filles, Odette Habaru- mêmes sources, la police a dit qu'elle était à la regira et Vénantie Irakoze. Selon des sources sur cherche de ce présumé auteur. place, l'origine de ce meurtre est une mésentente entre le mari et sa femme qui avait conçu pendant que son mari se trouvait en Tanzanie.

Un homme tué en commune Ruhororo, province Ngozi

Dans la nuit du 13 septembre 2022, au site des déplacés de Ruhororo, commune Ruhororo, province Ngozi, Dieudonné Niyonizeye, sentinelle dans un bar dudit site a été tué à coup de poignard au niveau après des accusations d'infidélité à la victime.

Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 septembre 2022 indique qu'en date du 3 sep-

ranyi, province Muyinga, Diane Uwamariya a été

Une personne tuée en commune Bukirasazi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 5 septembre 2022, sur la colline Migano, commune Bukirasazi, province Gitega, Alexandre Sagitwe, âgé de 28 ans, a été tué à l'aide d'eau chaude par sa femme, Joselyne Batakanwa. Selon des sources sur place, suite aux conflits d'accusation d'adultère, de la gorge par sa femme, Fidela Kwizerimana. Se- cette femme a chauffé de l'eau qu'elle a versée sur lon des sources sur place, ce meurtre est survenu tout le corps de son mari qui dormait. Après trois jours sans être soigné, Alexandre a rendu son âme. Une femme tuée en commune Giteranyi, province Par après, cette femme a été arrêtée et conduite à la prison de Gitega après être condamnée lors d'un procès de flagrance.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIOUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme battue en commune Gatara, province femme a été battue lorsqu'elle demandait à son mari Kayanza

battue et cassée son bras à coups de poing Etienne soins de santé à la victime. Nzigamasabo, âgé de 45 ans, quand il rentrait en état d'ébriété. Selon des sources sur place, cette

pourquoi il avait fait louer deux lopins de terre sans son consentement. Selon les mêmes sources, le len-En date du 12 septembre 2022, vers 23 heures, sur demain, une réunion des membres de la famille du la colline Kivuruga, commune Gatara, province mari et ceux de la victime a été tenue et le mari qui Kayanza, Jeanine Niyokindi, âgée de 38 ans a été a reconnu sa faute a accepté de payer des frais de

I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Imbonerakure torturé en commune et province niers se sont présentés trois fois chez l'OPJ qui les a Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 9 septembre 2022, vers 20 heures, au bar Atlantique, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, David Hagabiyaremye, membre de la milice Imbonerakure et informateur du SNR en commune Bubanza, a été battu par Jean Marie, chef de corps du commissariat provincial de Bubanza et S3 du com- Un enfant torturé en commune Giheta, province missariat provincial de police de Bubanza sur l'ordre d'Alexandre Ngoragoze, Secrétaire Provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été battue avant d'être arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de Bubanza où des codétenus ont alerté et ont refusé sa détention vu la précarité de l'état de santé de cette victime. Selon les mêmes sources, par après, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins médicaux et elle y a été admise. David avait dénoncé un vol de sucre et d'engrais chimiques commis par Alexandre Ngoragoze auprès des autorités. Rappelons qu'une quantité de sucre et d'engrais chimiques avait été saisie par des agents du SNR à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD où Alexandre Ngoragoze l'avait cachée.

Un enfant torturé en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date 5 septembre 2022, sur la colline Mukoro, commune Bu- Un membre de la milice Imbonerakure torturé en gendana, province Gitega, Joël Tuyisenge, âgé de commune et province Kirundo 16 ans a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana accusé de vol de téléphone. Selon des sources sur place, Joël était avec Joseph, son ami dans la salle de cinéma quand ce dernier a dant que Joseph propageait ces accusations contre Joël, un autre enfant appelé Willy Niyonkuru est venu avec le téléphone disant que c'est Joseph qui le lui avait donné pour aller le charger. Par après, Joël est parti remettre un gobelet et en revenant Joseph a encore déclaré que son téléphone venait d'être volé par Joël. Ainsi, celui-ci a été arrêté et conduit à une la salle de cinéma sont intervenus pour témoigner que Joël a été accusé injustement et le policier a cessé de le battre mais il a conduit Joël au cachot. Après 5 jours de détention, l'OPJ Léonidas Ndikumana a auditionné seulement Joseph mais il a refusé

Un informateur du SNR et membre de la milice d'écouter l'accusé et ses témoins alors que ces derrejetés prétextant qu'il n'avait pas de temps mais il leur disait plutôt que Joël doit payer 150.000 fbu constituant les dépenses déjà utilisées pour cette affaire. En date du 13 septembre 2022, les parents de la victime accompagnés par des témoins à décharge se sont présentés chez l'OPJ mais ce dernier les a rejetés en leur disant qu'il était dans une campagne de distribution des moustiquaires.

Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 30 août 2022, sur la colline Bihororo, zone et commune Giheta, province Gitega, Papias Sibomana, âgé de 16 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Giheta I, a été battu par Richard Hatungimana, enseignant. Selon des sources sur place, cet enseignant a trouvé cet enfant dans une famille, l'a pris et l'a battu, l'a brisé les doigts et l'enfant a été secouru par des voisins. Selon les mêmes sources, le lendemain, ses parents ont porté plainte chez un OPJ à Giheta qui a convoqué l'enseignant mais ce dernier a refusé de comparaître. Par après, les parents ont fait recours au Procureur de la République de Gitega qui a intimé l'ordre à l'OPJ de Giheta de l'arrêter. Cependant, les parents de la victime ont été surpris de voir que cet enseignant a été arrêté et détenu au cachot de la PJ Giheta où il est resté seulement trois jours avant de le libérer sans qu'ils soient entendus.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, à l'hôtel Shinge-Rugero appartenant donné l'argent à Joël pour aller lui acheter du lait et au colonel Anastase, colline Nyange-Bushaza, comun beignet. Après, Joseph a accusé Joël de lui avoir mune et province Kirundo, Callixte Ndikumana, volé son téléphone. Selon les mêmes sources, pen- infirmier, membre de la milice Imbonerakure, a été battu, blessé au niveau du front et de tête avant d'être jeté dans un caniveau de cet hôtel par Hadji Ndorimana, membre de la milice Imbonerakure, enseignant l'accusant de les espionner au moment de la rencontre du colonel Anastase et ses alliés. Selon des sources sur place, il s'était caché tout près d'eux position de police où il a été battu par un policier et se camouflant comme quelqu'un qui est au cabaret. il a crié au secours. D'autres enfants qui étaient dans Selon les mêmes sources, les habitants de ce quartier l'ont amené à l'hôpital pour des soins médicaux. Le lendemain, Callixte Ndikumana a été arrêté à son domicile par la police et l'ont amené au parquet où il est détenu.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET OU PORTEES DISPARUES

Une femme enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 28 juillet 2022, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya CNL, a été enlevée par des gens non identifiés en tées. Selon des sources sur place, en date du 12 juill'avaient interrogée de l'endroit où se trouvait son velle de ce dernier depuis longtemps.

mari, en pointant une arme contre son oreille avant de la forcer à entrer dans un véhicule de type jeep Une information parvenue à la Ligue Iteka en date qui l'a conduite vers une maison dont l'adresse n'avait pas été connue. Dans cette maison, Aisha avait été violée toute la nuit et le matin elle avait été III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province conduite à bord de cette même voiture, les yeux Bujumbura rural, Aisha Mohammed, âgée de 31 bandés avant d'être abandonnée non loin de chez ans, mariée, étudiante à l'Université Martin Luther elle, à l'endroit où elle avait été kidnappée. Au mois King, résidant sur la même colline, membre du parti de juin 2022, elle avait porté plainte auprès du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi qu'elle retenue policière à bord d'un véhicule aux vitres tein- marquait des gens non identifiés qui la poursuivaient et qu'elle recevait des menaces verbales de la let 2022, Aisha Mohammed qui provenait de Bu- part des inconnus au téléphone insistant qu'elle sejumbura Mairie, avait été arrêtée par trois hommes rait tuée si elle ne disait pas où se cache son mari, non identifiés armés de pistolets et ces derniers Christian Ndikumana alors qu'elle était sans nou-

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Trois employés de l'hôpital Musema arrêtés en nances allouées à cet établissement hospitalier. commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date province Kayanza du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 6 septembre 2022 sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeledi Ndayizeye, Médecin Directeur de cet hôpital, Janvier Kadodo chargé de la gestion et Ernest, pharmacien ont été arrêtés et conduits au commissariat de Police Judiciaire à Kayanza après avoir été accusés de détournement d'environ 150 millions fbu. Selon des sources sur place, le personnel de cet hôpital avait adressé une correspondance aux autorités dont l'administrateur de la commune Butaganzwa, Janvière Kanyana, au Médecin Chef de District sanitaire Musema et au Médecin Directeur de la province sanicomptabilité ainsi que sa mauvaise gestion des fi- vince Kayanza.

Trois personnes arrêtées en commune Kabarore,

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Eric Sikubwabo, âgé de 20 ans et Juvénal Sibomana, âgé de 28 ans, tous de nationalité rwandaise, ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Kabarore. Selon des sources sur place, Simon Manirakiza, âgé de 40 ans, burundais, commerçant qui leur avait fourni 97 kilogrammes de haricots qu'ils transportaient a été également arrêté. Selon les mêmes sources, en date taire de Kayanza Dr Pascal Niyonzima dans laquelle du 12 septembre 2022, tous les trois ont été conduits il dénonçait l'attitude autoritaire du Dr Jeledi au cachot du commissariat de police de Kayanza Ndayizeye et son ingérence dans les services de la situé sur la colline Kinga de la commune et pro-

I.4. DE LA JUSTICE

pour fraude électorale en commune et province Rumonge

sources sur place, cet administratif à la base a été naires. coupable d'avoir organisé des fraudes électorales

Deux personnes dont un administratif condamnées lors des élections des notables, en date du 12 septembre 2022. Eric Hatungimana habitant de cette même colline a été quant à lui condamné à une an-En date du 14 septembre 2022, sur la colline Muga- née de prison ou à verser une amende de 200 mille ra, zone Gatete, commune et province Rumonge, fbu pour complicité dans cette fraude électorale sur Alfred Niyobushobozi, chef de cette colline a été la même colline. Selon les mêmes sources, ce tribucondamné à deux ans de prison ou à verser une nal a acquitté un certain Maraki faute de preuve de amende de 500 mille fbu au trésor public par le tri- culpabilité. Ils avaient été arrêtés en date du 12 sepbunal de grande instance de Rumonge. Selon des tembre 2022 lors des élections des notables colli-

II. DE LA GOUVERNANCE

Des élections des notables collinaires dans le pays

En date 12 septembre 2022, dans toutes les autres provinces du pays, des élections des notables des collines ont été organisées par le Ministère de la justice en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. Dans certaines provinces du pays, ces élections se sont caractérisées par quelques irrégularités, à savoir :

qui a eu comme conséquence l'absence d'un organe été surpris en flagrant délit.

membres du parti CNL. Macaire Mpfabarushe, avant d'être libéré. membre du parti CNL sur la colline Rugoma, commune Bukirasazi a été rayé de la liste des candidats notables collinaires. En commune Buraza, Désiré administrateur de cette commune, a indiqué que les listes sont perdues.

Sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, des cas de vol de bulletins de votes ont été signalés parmi les membres du bureau de vote : Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté après que plusieurs bulletins volés aient été lines de cette commune. trouvés dans ses poches.

En commune Cendajuru, province Cankuzo, les bureaux de vote ont été fermés 12 heures par Paulin Sindayigaya, administrateur communal alors que le Ministère de la justice précisait que l'heure de fermeture des bureaux de vote était fixée à 15 heures. En province Makamba, des irrégularités ont été signalées notamment sur la colline Kazirabageni, commune Nyanza-lac où Mohamed Kabura ex-chef de zone Kazirabageni de 2015 à 2020, a été surpris avec 220 bulletins de vote inscrits à son nom. Ce En province Kirundo, il y a eu absence d'organe dernier a été arrêté par la police le même jour, mais neutre chargé d'organisation de ces élections étant l'administratrice de Nyanza-lac, Marie Goreth Irandonné que la campagne et les élections proprement kunda a ordonné sa libération. Cependant, Mohadites ont été supervisées par les chefs de colline ce med Kabura n'a pas été rayé de la liste alors qu'il a

Sur la même colline, sur un total de 932 électeurs En province Gitega, sur un total de 22 collines, des inscrits, les voix comptées étaient de 1020 voix. candidatures des membres du Parti CNL avaient été Sur la colline Mugumure, zone Muyange, commune refusées par 21 chefs de colline qui ont fini par les Nyanza-lac, province Makamba, le chef de cette recevoir trois jours avant le scrutin et après les colline prénommé Alberic a été arrêté pour avoir plaintes. A titre illustratif, Gérard Bigirimana, chef aidé son père à se faire élire comme notable collide colline Cishwa de la Zone et commune Bugenda- naire. Ce chef de colline a été gardé au cachot du na a refusé catégoriquement les candidatures des commissariat communal de police pendant une nuit

> Sur la colline Kinoso, zone Kabuye, commune et province Makamba, Augustin, ex-chef de colline Nyabigina a été rayé de la liste des candidats au niveau de la commune alors qu'il avait été approuvé au niveau de la colline.

> En commune Kayogoro, les militants du parti CNL se sont fait élire sur seulement 3 collines à savoir Mudatugwa, Nkaramanyenye et Buhema sur 29 col-

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Plus de 50 motos brûlées en commune Ntahangwa, du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 11 sep-Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 8 septembre 2022, au terminus de la 12^{ème} avenue, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, plus de 50 motos ont pris feu sur une pompe à la station BUPP de Gabriel Ntisezerana. Selon des sources sur place, des propriétaires de ces motos se trouvaient sur une file d'attente pour être servis en carburant sur cette station-service. Les propriétaires demandent d'être indemnisés le plus tôt possible car cette station était assurée.

Huit vaches tuées en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date

tembre 2022, sur la colline Gitwe, zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, 8 vaches appartenant à François Mushengezi, ex-déplacé interne retourné volontairement sur sa colline, ont été tuées à l'étable par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ils se sont levés trouvant les cadavres et aucune enquête n'a été faite pour identifier les auteurs. Rappelons qu'en date du 9 septembre 2022, sur cette même colline, un champ de bananes appartenant à Aloys Bigirimana, aussi exdéplacé interne retourné sur sa colline natale, avait été détruit¹.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, au droit à la liberté et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires, à la justice et à la gouvernance dans les différentes localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.